

## **DIRECTEURS DES SERVICES D'HÉBERGEMENT**

CNP 60031

Contrôlent et évaluent les activités d'un service d'hébergement ou d'un service à l'intérieur d'un tel établissement, comme des hôtels, des lieux de villégiature ou des résidences pour étudiants.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Modestes

NIVEAU DE SCOLARITÉ



POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

**132** 

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

34,28 \$

20,44 \$ 56,73 \$ **FAIBLE HAUTE** 

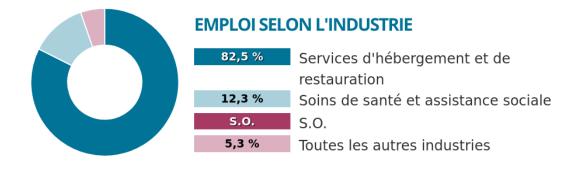
**EMPLOYÉS** 

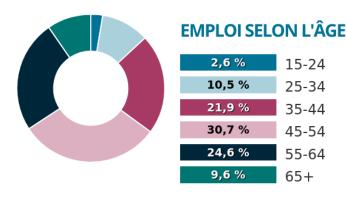
**729** 

SALAIRE MOYEN

73 000 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.





## **ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM**

- Directeur
   Adjoint/Directrice
   Adjointe D'hôtel
- Directeur/Directrice
   D'établissement De
   Villégiature Saisonnier
- Directeur/Directrice De Motel
- Directeur/Directrice D'hôtel
- Directeur/Directrice De Station De Ski
- Directeur/Directrice Du Service De La Réception
- Services
   D'hébergement

## **FONCTIONS PRINCIPALES:**

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des politiques et des procédures relatives au mode d'exploitation du service ou de l'établissement;
- préparer les budgets et analyser les revenus et les dépenses;
- prendre part à l'élaboration des prix et des stratégies de promotion;
- négocier avec les fournisseurs lors de l'achat de marchandises et d'approvisionnements;
- discuter avec les clients de l'utilisation des installations pour des congrès, des banquets, des réceptions et d'autres activités;
- recruter, superviser et former le personnel et établir des horaires de travail;
- régler les plaintes des clients.



Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.